

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ING (B) COLLECT PORTFOLIO

Personal Portfolio Orange Classe R Dis BE0947716263

Un compartiment de la SICAV de droit belge ING (B) Collect Portfolio gérée par la société de gestion ING Solutions Investment Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille diversifié de fonds d'actions, d'obligations et du marché monétaire international (c'est-à-dire des fonds qui investissent dans des actions, des titres à revenu fixe ou des instruments du marché monétaire). Pour des raisons tactiques, d'autres placements (biens immobiliers, devises, ...) peuvent être inclus dans le portefeuille. D'autres instruments financiers peuvent également être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement. Le fonds n'est pas lié à une valeur de référence précise, mais est géré de manière active dans le cadre d'un profil d'investissement composé à 20% de titres à revenu fixe (Bloomberg Barclays Euro-Aggregate), à 70% d'actions internationales (MSCI AC World (NR)) et à 10% de titres immobiliers internationaux (GPR250 Global 10/40 (NR)). Nous privilégions une croissance stable du capital.

Le fonds vise à créer de la valeur de trois manières :

(1) une sélection d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire ;

(2) une sélection réalisée dans une gamme diversifiée de fonds d'investissement, de fonds indiciels (ETF) et de futures ;

(3) des décisions concernant l'allocation du portefeuille et la gestion des risques.

Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour de bourse où la valeur des parts est calculée. Pour ce fonds, ce calcul a lieu quotidiennement. Le fonds a vocation à verser un dividende régulier.

Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible			Risque plus élevé			
Rendement généralement plus faible			Rendement généralement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Profil de risque du fonds:

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 5 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est élevé.

Différents facteurs exercent une influence sur les instruments financiers. Citons notamment l'évolution des marchés financiers, la situation économique des émetteurs d'instruments financiers, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, et le contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de capital et le risque de rendement du compartiment sont considérés

comme élevés.

Le risque de crédit attendu - risque de défaut de la contrepartie - des investissements sous-jacents est jugé moyen. Le risque de liquidité du compartiment est considéré comme moyen. Les risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent se vend difficilement, ce qui complique la réalisation rapide des investissements du fonds. De plus, les fluctuations du cours de change peuvent fortement influencer les résultats du fonds. Aucune garantie n'est fournie quant à la récupération de votre placement initial.

Pour plus d'informations sur les risques, consultez le prospectus disponible dans les agences ING Belgique. et sur les sites www.ing.be et www.ing-isim.lu.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur, concernant le montant réel qu'ils peuvent appliquer.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,58%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

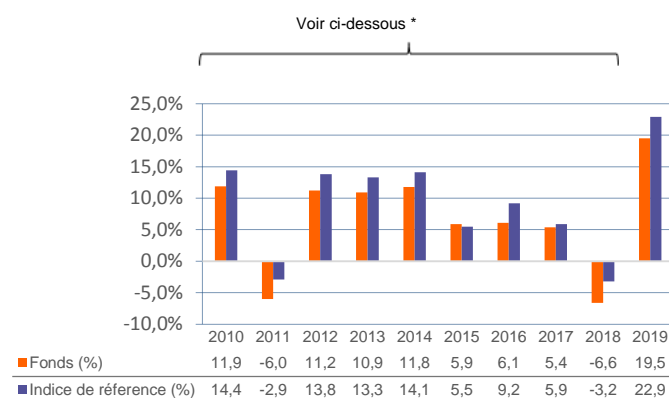
Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 09/2019. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

Il exclut :

- Commission de performance
- Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, nous vous invitons à consulter le prospectus de la SICAV, disponible dans les agences ING Belgique S.A. ou sur les sites www.ing.be et www.ing-isim.lu.

Performances passées



• Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

• Les performances passées présentées ici tiennent compte de l'ensemble des frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.

• Ce compartiment a été lancé en 2008.

• Cette catégorie d'actions a été lancée en janvier 2008.

• Les performances passées sont calculées en EUR.

• L'appellation de l'indice de référence se trouve au paragraphe Objectifs et Politique d'investissement.

* Cette performance a été obtenue lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes.

Informations pratiques

Dépositaire: Belfius Banque Belgique S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

La SICAV est une SICAV de droit belge répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE, constituée de plusieurs compartiments et gérée conformément de cette Directive par la société de gestion ING Solutions Investment Management S.A.

Les informations suivantes sont disponibles gratuitement sur les sites www.ing.be et www.ing-isim.lu: le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les rapports annuels et les rapports semestriels. Des exemplaires sous format papier peuvent être obtenus gratuitement en français et en néerlandais auprès des institutions assurant le service financier.

Le service financier de la SICAV est assuré par ING Belgique S.A.

La valeur nette d'inventaire est publiée quotidiennement sur le site www.beama.be/fr/vni. Elle est également disponible aux guichets des institutions assurant le service financier.

Les informations relatives aux paiements, aux participants, au rachat ou au remboursement des parts, et les informations relatives à la SICAV sont tenues à la disposition du public au guichet des institutions assurant le service financier.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du fonds, la Belgique, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de ING Solutions Investment Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Toutes les informations essentielles pour la bonne compréhension de l'investisseur sur les éléments d'investissement sont incluses dans le présent document.

La politique de rémunération de ING Solutions Investment Management S.A. actualisée en version anglaise est annexée au prospectus qui est consultable sur le site internet suivant : <https://www.ing-isim.lu/en/communication/policies>. Les investisseurs peuvent convertir leurs actions du compartiment contre des actions d'un autre compartiment de ING (B) COLLECT PORTFOLIO sous certaines conditions exposées dans le prospectus.

Le Fonds est un compartiment de ING (B) COLLECT PORTFOLIO, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au compartiment et au type de part du compartiment mentionné au début du présent document.

Les compartiments ont des actifs et passifs séparés. Le rapport (semi-) annuel est rédigé au niveau de la SICAV pour tous les compartiments.

La SICAV est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). ING Solutions Investment Management S.A. est agréée au Grand-Duché du Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.